

# Charte européenne de la sécurité routière - Prix d'excellence en sécurité routière 2023

## Lignes directrices pour la soumission

La Charte européenne de la sécurité routière est la plus grande plateforme de la société civile pour la sécurité routière. Sous l'égide de la Commission européenne, plus de 3 500 entités publiques et privées ont adhéré à la Charte. Ensemble, nos membres forment une communauté au sein de laquelle ils peuvent partager leur expertise et leurs bonnes pratiques en matière de sécurité routière, en s'inspirant et en apprenant les uns des autres.

Afin de récompenser nos membres pour cet engagement et de donner aux initiatives la reconnaissance internationale ultime, la Commission européenne organise les Prix d'excellence en sécurité routière. Un jury composé d'experts en sécurité routière et de la Commission européenne sélectionnera les lauréats, sur la base des critères décrits ci-dessous. Les initiatives gagnantes seront annoncées lors de la cérémonie annuelle de remise des prix à Bruxelles le **jeudi 19 octobre 2023**.

Les initiatives qui peuvent être soumises pour les prix peuvent être une action, un projet, une stratégie, une campagne, une méthode ou une approche dont les résultats sont déjà visibles et mesurables et qui ont démontré qu'ils ont contribué avec succès à résoudre un problème de sécurité routière. Tous les types d'entités membres de la Charte peuvent soumettre leur initiative.

Les principaux critères utilisés pour l'évaluation des candidatures sont les suivants :

- Impact et ampleur : Quels sont les résultats et l'impact attendu de l'initiative ?
- Innovation et originalité : quel est le degré d'originalité et d'innovation de l'initiative ?
- Visibilité et diffusion : Quelle est l'ampleur de la promotion et de la diffusion de l'initiative ?
- Continuité et potentiel de croissance : Existe-t-il un plan de poursuite des activités dans les années à venir ?

Les catégories de prix diffèrent chaque année afin d'inclure le plus grand nombre d'initiatives possible. Pour 2023, les catégories sont les suivantes

- Meilleure utilisation des **données** pour promouvoir la sécurité routière
- Meilleur projet de sécurité routière pour les usagers de la route à **mobilité réduite**
- Meilleur projet de promotion de l'**aptitude à la conduite**
- Meilleur projet en faveur de la sécurité routière dans le secteur du **commerce électronique**
- Prix de la sécurité routière **en milieu urbain** (ouvert aux municipalités, villes et autorités régionales)

## Les prix

Les lauréats seront annoncés lors de la cérémonie de remise des prix à Bruxelles et seront récompensés par un trophée personnalisé. En plus de ce prix, ils recevront un badge numérique et un film d'accompagnement qu'ils pourront utiliser à des fins de communication. Nous mettrons les lauréats en avant sur le site web de la Charte européenne de la sécurité routière et sur nos canaux de médias sociaux.

## Informations pratiques

- Les prix ne sont accessibles qu'aux membres. Si vous n'êtes pas encore membre, veuillez vous [inscrire ici](#) afin de pouvoir créer une candidature.
- Les membres inscrits doivent se connecter à leur compte Charter, puis sélectionner **Ajouter une nouvelle soumission de prix** sous **"Mon compte"**.
- Vous pouvez également accéder à la demande de bourse directement [ici](#) - vous **DEVEZ** être connecté à votre compte Charter avant de cliquer sur ce lien.
- Seules les candidatures d'un État membre de l'UE, d'un État membre de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse) ou d'un État en voie d'adhésion (Albanie, République de Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie et Turquie) sont éligibles pour un prix. Les candidatures provenant d'un autre pays peuvent être publiées sur le site web de la Charte afin d'inspirer d'autres personnes, mais ne seront pas prises en considération pour l'attribution d'un prix. Pour soumettre une bonne pratique, [cliquez ici](#) - - vous **DEVEZ** être connecté à votre compte Charte avant de cliquer sur ce lien.
- Les propositions sont les bienvenues dans toutes les langues officielles de l'UE.
- Chaque État membre est représenté par un relais national, une organisation (inter)nationale active dans le domaine de la sécurité routière. Ces relais nationaux sont le premier point de contact des membres locaux pour les questions et les remarques. Si vous avez besoin d'aide pour votre soumission, vous pouvez contacter votre relais national [ici](#).

## Délais

La **date limite pour les soumissions est le vendredi 26 mai 2023**. L'équipe de la Charte et les relais nationaux pourront soutenir votre candidature.

Les candidats présélectionnés seront contactés en septembre pour préparer leur présence et leur participation à la cérémonie de remise des prix, qui se tiendra le **jeudi 19 octobre 2023** à Bruxelles et en ligne.

## Procédure de soumission

### Titre et catégorie de prix

Dans cette section, vous devez fournir un titre d'initiative/d'activité. Celui-ci peut être rédigé dans la langue de l'UE que vous avez choisie, mais il vous sera

également demandé de fournir un titre en anglais pour votre initiative plus loin dans le formulaire. Veillez à ce que ce titre soit clair et incite à la réalisation de votre activité.

Il vous sera également demandé de sélectionner la catégorie de prix pour laquelle vous souhaitez poser votre candidature. Vous pouvez sélectionner plusieurs catégories si votre initiative remplit les conditions requises.

### Coordonnées de l'organisation

Pour que votre candidature aux prix soit approuvée, il est important que les informations de contact nécessaires et correctes figurent dans votre candidature. Il est possible que l'équipe de la Charte vous contacte pour vous demander des informations supplémentaires afin de compléter votre candidature et pour vous informer de l'évaluation de votre dossier.

### Champ d'application

Dans cette section, vous pouvez fournir des informations générales sur votre initiative. Quel était le principal défi en matière de sécurité routière que vous souhaitiez relever et quel(s) public(s) cible(s) était concerné(s) ? Les motifs qui sous-tendent le lancement de l'initiative aideront les juges à mieux comprendre pourquoi vous avez choisi de mettre en place certaines activités.

### Activités du projet

Cette section vous donne l'occasion de fournir une description détaillée des activités que vous avez menées. Les informations sur l'exécution opérationnelle, les outils utilisés, le calendrier de l'initiative et l'inclusion d'autres partenaires et organisations donneront une image claire de votre initiative.

### L'évaluation

Une partie importante d'un plan d'action est l'évaluation des résultats et des impacts attendus de l'initiative. Cette évaluation peut conduire à une éventuelle modification de vos activités afin de créer un impact positif encore plus important sur la route. Elle peut également vous aider à convaincre d'autres personnes de soutenir l'initiative.

Dans cette section, décrivez comment votre initiative a été évaluée, quelle a été son efficacité et comment vous l'avez communiquée. Indiquez comment les autres membres pourraient s'inspirer de votre initiative et s'il serait possible de la mettre en œuvre ailleurs.

### Matériel d'appui

Tout élément visuel supplémentaire (tel que des photos, des vidéos) ou des liens vers des articles, des pages web ou des comptes en ligne. Ils contribuent à la transférabilité de votre candidature.

## L'innovation

L'innovation est essentielle pour explorer de nouvelles méthodes visant à rendre nos routes plus sûres. Dans cette section, vous pouvez décrire les éléments qui rendent vos activités innovantes.

## Autres étapes

Dans cette section, il vous est demandé d'expliquer vos projets pour l'avenir. Cette partie de votre candidature est importante pour permettre aux juges de comprendre comment vous allez continuer à améliorer la sécurité routière.

## Envoi de la demande

Veillez à ce que tous les champs de la demande soient remplis de la manière la plus détaillée possible.

Si vous souhaitez enregistrer votre demande mais que vous n'êtes pas prêt à la soumettre, assurez-vous que le statut est "**Brouillon (actuel)**" dans l'onglet "Options de publication" et cliquez sur "Enregistrer".

Lorsque vous êtes prêt à soumettre votre demande de bourse pour examen, veuillez activer le statut "**Besoin d'examen**" dans l'onglet "Options de publication" au bas du formulaire.

## Informations sur les contacts

**Service d'assistance de la Charte** : [ersc-helpdesk@ricardo.com](mailto:ersc-helpdesk@ricardo.com)

**Relais nationaux** : [Cliquez ici](#)